

2^{ème} partie
1^{er}, 2^{ème} cycles, 3^{ème} cycle court et
Master

SOMMAIRE

1^{ère} et 2^{ème} Parties

Intitulé		Pages
DFGSO2	2 ^{ème} année du 1 ^{er} Cycle (L2) = S3 et S4	20
DFGSO3	3 ^{ème} année du 1 ^{er} Cycle (L3) = S5 et S6	30
DFASO1	1 ^{ère} année du 2 ^{ème} Cycle (M1) = S7 et S8	43
DFASO2	2 ^{ème} année du 2 ^{ème} Cycle (M2) = S9 et S10	56
T1	3 ^{ème} cycle court = S11 et S12	73
Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire		88
Tableau synoptique des enseignements complémentaires Descriptif des enseignements complémentaires au choix		89
Masters		110

DFGSO2 équivalent L2 S3 - S4

I. Répartition des unités d'enseignement à valider et attribution des crédits européens

L'année de DFGSO2 comporte 15 unités d'enseignement.

Chaque unité d'enseignement est affectée d'un nombre de crédits européens dits ECTS (European Credit Transfer System) selon le tableau ci-dessous.

Chaque semestre totalise **30 crédits ECTS**, l'année de DFGSO2 totalisant **60 ECTS**.

Les crédits ECTS sont attribués au vu de la validation de chaque unité d'enseignement.

Les crédits ECTS, affectés à des enseignements dispensés sur les 2 semestres de l'année, sont attribués à l'issue du second trimestre.

Les crédits sont cumulables à l'issue des deux semestres.

DFGSO2 1 ^{er} semestre S3			
UE	Disciplines	Coordinateurs	Crédits
UE1	Massif crânio-facial : - Génétique CM - Histologie - Embryologie CM - Génétique - Histologie - Embryologie TP	Pr Bloch-Zupan	5
UE2	Imagerie niveau1 CM Imagerie niveau1 TP	Dr Gros	1
UE3	Disciplines odontologiques (écrit) : - Odontologie conservatrice CM - Endodontie CM	Pr Haikel	4
UE4	Disciplines odontologiques (écrit) : - Morphologie dentaire CM - Prothèse amovible CM	Dr Van Bellinghen (Morphologie) Dr Etienne (Prothèses)	4
UE5	Formation à la sécurité TD Pratique odontologique préclinique TP: - Morphologie dentaire - Odontologie conservatrice - Prothèse amovible	Pr Meyer (Sécurité) Dr Van Bellinghen (Morphologie) Pr Haikel (Odontologie conservatrice) Dr Etienne (Prothèses)	11
UE6	C2i niveau1 CM + TP + ET	Pr Meyer	2
UE7	AFGSU niveau1 TD	Pr Meyer	1
UE8	Hygiène hospitalière CM et ET Stage d'initiation aux soins	Pr Musset (Santé publique)	2
Total ECTS			30

DFGSO2 2 ^{ème} semestre S4			
UE	Disciplines	Coordinateurs	Crédits
UE9	Psychologie CM et TD	Pr Vidailhet	1
UE10	Microbiologie générale CM Immunologie CM Biologie moléculaire et cellulaire de l'écosystème buccal CM	Pr Meyer	5
UE11	Anatomie du système nerveux CM et TP Physiologie CM	Dr Gros	5
UE12	Technologie des matériaux CM Implantologie CM Prothèse fixée TD CFAO CM	Pr Ball (Biomatériaux) Dr Boukari (Implantologie) Dr Etienne (Prothèses et CFAO)	3
UE13	Pratique odontologique préclinique TP : - Endodontie - Odontologie conservatrice - Prothèse amovible - Prothèse fixée	Pr Minoux (Endodontie) Pr Haikel (Odontologie conservatrice) Dr Etienne (Prothèse amovible) Pr Walter (Prothèse fixée)	10
UE14	Anglais TD	Mmes Acker et Junger Mr Martin	4
UE15	Enseignement complémentaire au choix	En fonction des EC	2
Total ECTS			30

II. Validation des unités d'enseignement

La session de décembre porte sur les enseignements suivants : UE1, UE2, UE3, UE4, UE6, UE8.

La session de mai porte sur les enseignements suivants : UE9, UE10, UE11, UE12.

Session de rattrapage

En cas d'ajournement d'une unité d'enseignement (hors UE5, UE7, UE8, UE13, UE14, UE15), le candidat doit composer dans les matières de l'unité d'enseignement où il n'a pas obtenu la moyenne.

Pour pouvoir être déclaré admis à l'issue de la session de rattrapage, le candidat doit avoir la moyenne dans l'unité ou les unités d'enseignement ayant motivé son ajournement à la session de janvier et/ou de mai.

III. Validation des unités d'enseignement UE5 et UE13 (Pratique odontologique préclinique)

Formation à la sécurité

Une formation à la sécurité (3h), obligatoire, est organisée le jour de la rentrée. Elle a pour thématiques :

- la présentation des locaux
- la tenue et le comportement
- le matériel
- la propreté et le rangement
- l'évaluation des risques
- l'obligation des étudiants
- l'obligation des enseignants.

A l'issue de la formation, l'étudiant doit valider un test (QCM) pour pouvoir débiter les travaux pratiques. En cas d'échec, un test de rattrapage est prévu dans les jours qui suivent.

Tout étudiant pourra commencer les travaux pratiques dès validation du test.

Tout étudiant manquant à ses obligations (sécurité, respect des locaux, du matériel, tenue ...) peut se voir exclure des travaux pratiques.

Pratique odontologique préclinique

La validation des unités d'enseignement UE5 et UE13 implique l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 dans chacune des disciplines de travaux pratiques qui le compose :

- Morphologie dentaire
- Prothèse amovible
- Prothèse fixée
- Odontologie conservatrice
- Endodontie.

Une note inférieure à 10/20 dans l'une des disciplines composant les unités d'enseignement UE5 et UE13 ajourne l'étudiant. Celui-ci refait le TP dans lequel il n'a pas obtenu la moyenne, selon les conditions définies pour le rattrapage. Les notes supérieures à 10/20 sont conservées.

Les UE5 et UE13 ne sont pas capitalisables et seront refaites en cas de redoublement.

IV. Validation de l'unité d'enseignement UE6 (C2i niveau 1 : Certificat Informatique et Internet)

Le **Certificat Informatique et Internet (C2i)** atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux.

Il est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider des technologies de l'information et de la communication par tous les étudiants de l'enseignement supérieur. Le **niveau 1** doit être acquis au plus tard au niveau de la licence mais de préférence dès le début des études supérieures.

Cet enseignement obligatoire consiste en 2 h de cours magistraux et 3 séances de travaux dirigés de 2 h, ainsi qu'un enseignement en ligne.

La délivrance du C2i niveau 1, exige l'obtention d'une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve écrite et l'assiduité aux 3 TD.

La validation de l'unité d'enseignement UE6 reste définitivement acquise. L'étudiant doit avoir validé UE6 au plus tard à la fin de DFGSO3 pour être autorisé à s'inscrire en DFASO1.

Session de rattrapage

Se référer au tableau des épreuves

V. Validation de l'unité d'enseignement UE7 (AFGSU niveau 1)

Cet enseignement représente un volume horaire de 9h de travaux dirigés organisés par le CESU et permet la délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et aux Soins d'Urgence (AFGSU).

VI. Validation de l'unité d'enseignement UE8 (Stage d'initiation aux soins et hygiène hospitalière et prévention des infections liées aux soins)

- Stage d'initiation aux soins

Ce stage doit être validé durant l'été de l'année de la PACES. En cas d'absence ou de refus de validation, il doit être refait en juillet ou en août de DFGSO2. Sa validation est requise en DFGSO3.

La validation du stage reste acquise, même en cas de non-validation de l'unité d'enseignement UE8.

Les étudiants issus des Passerelles, en provenance d'un secteur santé (Médecine, Pharmacie, Maïeutique, Kinésithérapie), sont dispensés du stage d'initiation aux soins.

- Hygiène hospitalière et prévention des infections liées aux soins

Cet enseignement représente un volume horaire de 20 h de travail - étudiant en ligne, tutoré par les enseignants responsables de cette discipline à la Faculté de Chirurgie Dentaire.

Le suivi de cet enseignement se fait, de manière optimale, simultanément au stage d'initiation aux soins infirmiers de fin d'année de la PACES, ou non – les connexions des étudiants se feront via leur ENT uniquement (ENT = Espace Numérique de Travail).

La validation de l'hygiène hospitalière exige l'obtention d'une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve écrite d'1 heure (S3).

La validation de l'unité d'enseignement UE8 reste définitivement acquise. L'étudiant doit avoir validé l'UE8 au plus tard à la fin de DFGSO3 pour être autorisé à s'inscrire en DFASO1.

VII. Validation de l'unité d'enseignement UE14 (Anglais obligatoire)

Chaque étudiant de DFGSO2 doit valider l'enseignement obligatoire d'anglais, dispensé au Centre de Ressources de Langues (site de la Faculté de Médecine) selon les modalités ci-après.

Remarque : aucun autre enseignement de langues, même dispensé par un établissement d'enseignement supérieur, ne sera accepté pour la validation du DFGSO2.

Enseignement : 22 séances de 2h sur l'année (3 ECTS)

Présence obligatoire (cf. règles générales des modalités d'évaluation des étudiants - règles communes des absences).

Créneaux horaires :

1^{er} semestre (12 séances) :

- groupe A : le mardi de 13 h à 15 h
- groupe B : le mardi de 15 h à 17 h

2^{ème} semestre (10 séances) :

- groupe B : le mardi de 13 h à 15 h
- groupe A : le mardi de 15 h à 17 h

Modalités d'inscription

Les étudiants s'inscriront obligatoirement en ligne selon les modalités qui leur seront communiquées lors de la réunion de rentrée.

Objectifs

Découvrir et apprendre à utiliser le Centre de Ressources de Langues (CRL) :

- découvrir les ressources et le dispositif CRL
- développer son aptitude à travailler en auto-formation
- faire le bilan de ses connaissances
- adopter un regard critique sur son apprentissage
- envisager un parcours personnel pour remédier à ses difficultés et élargir ses compétences
- développer son aptitude à travailler en équipe et à présenter son travail à des tiers, en anglais
- développer ses compétences langagières orales et écrites, dans le domaine général et scientifique
- développer ses connaissances de la culture anglo-saxonne générale et scientifique.

Niveaux de compétence

A l'issue des enseignements de DFGSO2 et DFGSO3, l'objectif visé est la certification CLES (Certificat de Compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur *) au niveau 2, que l'étudiant présentera au cours du DFGSO3. Par conséquent, l'étudiant devra garder à l'esprit que cette certification nationale, dont les critères sont européens (niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues**) nécessite une préparation sérieuse sur les deux années, allant au-delà des heures de travail encadrées au CRL.

Afin d'aider l'étudiant dans cette démarche, des exemplaires du Portfolio Européen des Langues de la Confédération Européenne des Centres de Langues dans l'Enseignement Supérieur sont à la disposition des étudiants. Le Portfolio Européen des Langues est un document initié et validé par le Conseil de l'Europe destiné à aider toute personne qui a appris, ou apprenant une langue, à mettre en valeur ses connaissances linguistiques et ses expériences culturelles et à réfléchir sur son apprentissage. Les compétences linguistiques sont définies selon des critères reconnus dans tous les pays européens.

Validation

L'enseignement d'anglais est évalué sous la forme d'un contrôle continu organisé en plusieurs étapes pendant toute la durée du module, selon le mode Validé / Non validé.

Pour valider l'ensemble du module de DFGSO2, l'étudiant doit valider chacune des étapes du contrôle continu.

Session de rattrapage

La 2^{ème} session consiste en un rattrapage personnalisé établi selon les résultats obtenus par l'étudiant au contrôle continu.

Remarque : CLES = Certificat de Compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur *

CLES B2 = Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues niveau B2 **

* <http://www.certification-cles.fr/>

** <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-ecrl.html>

VIII. Validation de l'unité d'enseignement UE15 (Enseignement complémentaire au choix)

L'unité d'enseignement UE15 comprend des unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par l'Université ou des unités d'enseignement libres, soit dans un parcours de master, soit dans des disciplines non strictement odontologiques.

L'enseignement libre doit être validé à l'issue de DFGSO2, selon les modalités propres à l'enseignement suivi. L'étudiant ayant choisi un autre enseignement libre que ceux dispensés par la Faculté de Chirurgie Dentaire doit veiller à la compatibilité de son choix de formation avec les grilles horaires de son année d'étude.

Equivalence ou dispense

Une équivalence est accordée par le Doyen pour la validation d'un enseignement dit « option libre », dispensé par un organisme officiel et sanctionné par un examen final. L'autorisation de poursuivre cette option libre est à demander lors du choix d'option.

Seuls les enseignements de sport dispensés par le SUAPS, seront admis comme option.

Une dispense est automatiquement accordée aux étudiants ayant validé :

- soit une unité d'enseignement de Master de 6 crédits minimum
- soit ayant encadré, pendant l'année de DFGSO2, le tutorat organisé en PACES.

Ces équivalences ou dispenses sont accordées en DFGSO2 et en DFGSO3 pour des enseignements différents.

La demande d'équivalence et/ou de dispense, adressée au Doyen de la Faculté est obligatoirement accompagnée de l'attestation d'inscription à l'enseignement choisi.

La validation de toute formation ne sera reconnue que si elle est assurée par un organisme officiel et sanctionnée par un examen final de contrôle des connaissances.

Master

Tout étudiant qui aura validé une unité d'enseignement (UE) de M1 d'une valeur minimum de 3 ECTS pourra bénéficier d'une dispense de l'enseignement complémentaire sur demande écrite adressée au Doyen, accompagnée de l'attestation de réussite correspondante.

La validation d'une UE de M1 ne peut donner lieu à la dispense que d'un seul enseignement complémentaire à la fois.

En cas de validation de 3 UE de M1, le candidat pourra obtenir la dispense de 3 enseignements complémentaires afférents à 3 années d'études différentes.

La validation de la même UE de M1 ne peut donner lieu à dispense que d'un seul enseignement complémentaire sur tout le cursus de l'étudiant.

IX. Admission en DFGSO3 / Redoublement de DFGSO2

L'admission en DFGSO3 exige la validation des unités d'enseignement UE1 à UE15, au plus tard à l'issue de la session de rattrapage.

Toutefois, l'autorisation de passage sera accordée à tout(e) étudiant(e) ayant un retard ne pouvant excéder 6 crédits ECTS, hormis les unités d'enseignement UE5 et UE13.

Les unités d'enseignement en retard devront être validées au plus tard à l'issue de DFGSO3, la validation totale de DFGSO2 et de DFGSO3 étant requise pour accéder en DFGSO1.

En cas de redoublement de DFGSO2, le candidat ne conserve que le(s) unité(s) d'enseignement déjà validée(s) à l'exception des unités d'enseignement **UE5 et UE13** qu'il devra refaire.

L'étudiant est autorisé, après avoir adressé une demande écrite au Doyen et reçu son aval, d'anticiper l'enseignement d'anglais obligatoire (UE14) et l'enseignement complémentaire (UE15) de DFGSO3.

Il pourra s'inscrire à une UE de Master sur autorisation du Responsable de l'UE et du Doyen.

X. Cas particuliers des passerelles

Chaque étudiant issu d'une passerelle participera à une journée d'information sur les mises à niveau indispensables. **La présence est obligatoire.**

DFGSO2 S3		ENSEIGNEMENTS THEORIQUES			UE1 UE2 UE3 UE4 UE6 UE7 UE8 (Epreuves écrites)	
UE	Matière	Horaire annuel		Coefficient	Durée et nature des épreuves	
					Session de décembre	Session de rattrapage
UE1	Génétique	62 h	CM	1	1 h QR	1h QR
	Histologie / Embryologie		CM	1	1 h QR	1 h QR
	Génétique / Histologie / Embryologie	3 x 3 h 6 h	TP Travail personnel	1	Contrôle continu	30 min QR
UE2	Imagerie niveau 1	10 h	CM	1,5	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR
		2 x 2 h	TP	0,5	Assiduité et contrôle continu	1 séance de TP de rattrapage
UE3	Odontologie conservatrice	15 h	CM	1	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR
	Endodontie	21 h	CM	1	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR
UE4	Morphologie dentaire	24 h	CM	1	1 h QROC	1 h QROC
	Prothèse amovible	20 h	CM	1	1 h QR et/ou QROC	1 h QR et/ou QROC
UE6	C2i niveau 1	3 h	CM	1	45 min QCM	45 min QCM ou un oral
		3 x 2 h	TP		Assiduité et contrôle continu	1 TD de 2h est organisé en cas de non validation
		Enseignement en ligne				
UE7	AFGSU niveau 1	6 h	TD	Validation		
UE8	Hygiène hospitalière	20 h enseignement tutoré 2 h CM		1	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR
	Stage d'initiation aux soins	1 semaine		Validation		En cas d'absence, un rattrapage est organisé dans les meilleurs délais.

DFGSO2 S4		ENSEIGNEMENTS THEORIQUES			UE9 UE10 UE11 UE12 (Epreuves écrites)	
UE	Matière	Horaire annuel		Coefficient	Durée et nature des épreuves	
					Session de mai	Session de rattrapage
UE9	Psychologie	10 h	CM/TD	1	30 min QR et/ou QROC	30 min QR et/ou QROC
UE10	Microbiologie générale	24 h	CM	1	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM
	Immunologie	20 h	CM	1	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM
	Biologie moléculaire et cellulaire de l'écosystème buccal	20 h	CM	1	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM
UE11	Anatomie du système nerveux	14 h	CM	1,2	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM Ecrit + TP indissociables à la session de mai et à la session de rattrapage
	Anatomie	6 x 2 h	TP	0,3	2 h QR et/ou QROC et/ou QCM	Ecrit + TP indissociables à la session de mai et à la session de rattrapage
	Physiologie	36 h	CM	1,5	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM
UE12	Technologie des matériaux	28 h	CM	1	1 h QR et ou QCM	1 h QR et ou QCM
	Implantologie	6 h	CM	1	30 min QROC	30 min QROC
	CFAO principes	4 h	CM		Assiduité	2 h TD rattrapage
	Prothèse fixée	4 h	TD			

DFGSO2 S3 et S4		ENSEIGNEMENTS PRECLINIQUES			UE5 UE13 (Epreuves de travaux pratiques et travaux dirigés)		
UE / Matière		Horaire annuel		Coefficient	Durée et nature des épreuves		
					Session de décembre	Session de mai	Session de rattrapage
UE5	Formation à la sécurité	3 h	TD	1	A la rentrée 1 épreuve de 1 h QCM		A la rentrée 1 épreuve de 1 h QCM
UE5	Morphologie dentaire	15 séances x 3 h	TP	1	1 épreuve de 3 h		1 épreuve de 3 h
UE5 UE13	Odontologie conservatrice	23 séances x 3 h	TP	1	- 1 épreuve de 3 h : $\frac{3}{4}$ de la note - contrôle continu : $\frac{1}{4}$ de la note	- 1 épreuve de 3 h : $\frac{3}{4}$ de la note - contrôle continu : $\frac{1}{4}$ de la note	1 épreuve de 3 h pour chaque semestre non validé
UE13	Endodontie	13 séances x 4 h	TP	1		- 1 épreuve de 4 h : $\frac{3}{4}$ de la note - 1 épreuve de 4 h : $\frac{1}{2}$ de la note - contrôle continu : $\frac{1}{4}$ de la note	1 épreuve de 4 h
UE5 UE13	Prothèse amovible	25 séances x 3 h	TP	1	- 1 épreuve de 3 h : $\frac{3}{4}$ de la note - contrôle continu : $\frac{1}{4}$ de la note	- 1 épreuve de 3 h : $\frac{3}{4}$ de la note - contrôle continu : $\frac{1}{4}$ de la note	1 épreuve de 3 h pour chaque semestre non validé
UE13	Prothèse fixée	4 séances x 3 h	TP	Assiduité		Assiduité et présence obligatoire aux cours	1 TD de 2 h
UE5 UE13	Positions ergonomiques de travail	2 séances x 3 h	TP	Assiduité			En cas d'absence, un rattrapage est organisé dans les meilleurs délais

Important : les révisions des travaux pratiques et les examens de rattrapage des travaux pratiques auront lieu du 3 au 14 juin 2019.

DFGSO2 S3 et S4		ENSEIGNEMENT DE LANGUES ETRANGERES		UE14 (Centre de Ressources Universitaire de Langues)		
UE / Matière		Horaire annuel		Coefficient	Durée et nature des épreuves	
					Session de mai	Session de rattrapage
UE14	Anglais	80 h de travail étudiant dont 44 h TD		Validation	Contrôle continu selon le mode Validé / Non validé	Epreuve personnalisée selon les résultats des étudiants en première session.

DFGSO2 S3 et S4	UE15 (Enseignements complémentaires)			
Matière	Horaire annuel	Coefficient	Durée et nature des épreuves	
			Session de mai	Session de rattrapage
Intérêt général : Vie de la Faculté	Se référer à la partie EC	Validation	Assiduité	Assiduité
Allemand	50 h de travail étudiant dont 20 h TD	Validation	Contrôle continu selon le mode Validé / Non validé	Epreuve personnalisée selon les résultats des étudiants en première session.
Autres enseignements communs avec Médecine	Se référer aux informations disponibles sur le site de la Faculté de Médecine : <ul style="list-style-type: none"> • Formation à la méthodologie de recherche clinique • Médecine et communication visuelle • Langue des signes française • Connaissance de l'institution hospitalière 			
UE de Master	Se référer aux modalités de contrôle du Master choisi à la Faculté de Chirurgie Dentaire ou à la Faculté de Médecine			
Sport	Se référer à la liste du SUAPS			

DFGSO3 équivalent L3 S5 - S6

I. Répartition des unités d'enseignement à valider et attribution des crédits européens

L'année de DFGSO3 comporte 15 unités d'enseignement.

Chaque unité d'enseignement est affectée d'un nombre de crédits européens dits ECTS (European Credit Transfer System) selon le tableau ci-dessous.

Chaque semestre totalise **30 crédits ECTS**, l'année de DFGSO3 totalisant **60 ECTS**.

Les crédits ECTS sont attribués au vu de la validation de chaque unité d'enseignement.

Les crédits ECTS, affectés à des enseignements dispensés sur les 2 semestres de l'année, sont attribués à l'issue du second trimestre.

Les crédits sont cumulables à l'issue des deux semestres.

DFGSO3 1 ^{er} semestre S5			
UE	Disciplines	Coordinateurs	Crédits
UE1	Odontologie conservatrice CM Endodontie partie 1 CM Technologie des matériaux CM	Pr Haikel (Odontologie conservatrice-Endodontie) Pr Ball (Biomatériaux)	5
UE2	Prothèse amovible CM Prothèse fixée CM CFAO CM Implantologie CM	Dr Etienne (Prothèses et CFAO) Dr Boukari (Implantologie)	5
UE3	Séméiologie médicale CM Pathologie maxillo-bucco-dentaire CM Imagerie niveau 2 CM et TP	Dr Boukari (Séméiologie médicale, Pathologie maxillo-bucco-dentaire) Dr Gros (Imagerie)	4
UE4	Santé publique Module 1 : Service sanitaire (Partie 1) CM et TD	Pr Musset	2
UE5	Santé Publique Module 2 : Hygiène et asepsie en Odontologie, Posture et travail : prévention des dorsalgies CM, TD et TP	Pr Musset	2
UE6	Formation à la sécurité TD Pratique odontologique préclinique TP : <ul style="list-style-type: none"> • Odontologie conservatrice • Endodontie • Prothèse amovible • Prothèse fixée • Odontologie pédiatrique • Orthopédie dento-faciale 	Pr Meyer (Sécurité) Pr Haikel (Odontologie conservatrice-Endodontie) Dr Etienne (Prothèses) Pr Clauss (Odontologie pédiatrique) Dr Bolender (Orthopédie dento-faciale)	12
Total ECTS			30

DFGSO3 2 ^{ème} semestre S6			
UE	Disciplines	Coordinateurs	Crédits
UE7	Odontologie pédiatrique CM et TD Croissance et développement psychomoteur CM Orthopédie dento-faciale CM	Pr Clauss (Odontologie pédiatrique et croissance) Dr Bolender (Orthopédie dento-faciale)	3
UE8	Biologie moléculaire et cellulaire de l'homéostasie tissulaire CM Douleur module 1 : physiologie, physiopathologie, mécanismes d'action des antalgiques CM Anatomie pathologique TD et ET	Pr Meyer (Biologie) Pr Clauss (Douleur) Dr Jung (Anatomie Pathologique)	3
UE9	Hématologie CM Oncologie CM	Dr Bornert	1
UE10	Pharmacologie spécifique : mode d'action des médicaments en odontologie CM Pharmacologie clinique CM	Dr Bahi-Gross	2
UE11	Parodontologie TD et ET Odontologie chirurgicale CM Endodontie partie 2 CM	Pr Davideau (Parodontologie) Dr Boukari (Odontologie chirurgicale) Pr Minoux (Endodontie)	3
UE12	Stage d'observation clinique	Pr Musset	1
UE13	Pratique odontologique préclinique TP : <ul style="list-style-type: none"> • Odontologie conservatrice • Endodontie • Prothèse amovible • Prothèse fixée • Implantologie • Occlusodontie • Orthopédie dento-faciale • Simulation • Service sanitaire (projet) 	Pr Haikel (Odontologie conservatrice - Endodontie) Dr Etienne (Prothèses) Dr Boukari (Implantologie) Dr Van Bellinghen (Occlusodontie) Dr Bolender (Orthopédie dento-faciale) Pr Manière (Simulation) Pr Musset (service sanitaire)	11
UE14	Anglais TD	Mmes Acker et Junger Mr Martin	4
UE15	Enseignement complémentaire au choix	En fonction des EC	2
Total ECTS			30

II. Validation des unités d'enseignement

Chacune de ces unités d'enseignement sera validée séparément sans compensation possible entre elles.

La validation d'une unité d'enseignement est acquise en obtenant une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final. La compensation s'opère à l'intérieur d'une UE.

Il n'y a pas de note éliminatoire.

En cas d'ajournement d'une unité d'enseignement, l'étudiant garde les notes des matières dans lesquelles il a obtenu la moyenne.

Aucune note égale ou supérieure à la moyenne au sein d'une même unité d'enseignement n'est conservée d'une année à l'autre en cas de redoublement.

La validation d'une de ces unités d'enseignement reste définitivement acquise même en cas de redoublement de DFGSO3 à l'exception de l'UE6, l'UE12 et l'UE13.

La session de décembre porte sur les enseignements suivants : UE1, UE2, UE3, UE4, UE5.

La session de mai porte sur les enseignements suivants : UE7, UE8, UE9, UE10, UE11.

Session de rattrapage

En cas d'ajournement d'une unité d'enseignement, le candidat doit composer dans les matières de l'unité d'enseignement où il n'a pas obtenu la moyenne.

Pour pouvoir être déclaré admis à l'issue de la session de rattrapage, le candidat doit avoir la moyenne dans l'unité ou les unités d'enseignement ayant motivé son ajournement à la session de décembre et/ou de mai.

III. Validation des unités d'enseignement UE6 et UE13 (Pratique odontologique préclinique)

Formation à la sécurité

Une formation à la sécurité (3h), obligatoire, est organisée le jour de la rentrée. Elle a pour thématiques :

- la présentation des locaux
- la tenue et le comportement
- le matériel
- la propreté et le rangement
- l'évaluation des risques
- l'obligation des étudiants
- l'obligation des enseignants.

A l'issue de la formation, l'étudiant doit valider un test (QCM) pour pouvoir débiter les travaux pratiques. En cas d'échec, un test de rattrapage est prévu dans les jours qui suivent.

Tout étudiant pourra commencer les travaux pratiques dès validation du test.

Tout étudiant manquant à ses obligations (sécurité, respect des locaux, du matériel, tenue ...) peut se voir exclure des travaux pratiques.

Pratique odontologique préclinique

La validation des UE6 et UE13 implique l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 dans chacune des disciplines de travaux pratiques qui le compose :

- Prothèse fixée
- Prothèse amovible
- Implantologie
- Odontologie conservatrice
- Endodontie
- Orthopédie dento-faciale
- Odontologie pédiatrique
- Occlusodontie
- Simulation
- Service sanitaire : projet

Une note inférieure à 10/20 dans l'une des disciplines composant les unités d'enseignement UE6 et UE13 ajourne l'étudiant. Celui-ci refait le TP ou le TD dans lequel il n'a pas obtenu la moyenne, selon les conditions définies.

Les notes supérieures à 10/20 sont conservées.

Les UE6 et UE13 ne sont pas capitalisables et seront refaites en cas de redoublement.

IV. Validation de l'unité d'enseignement UE12 (Stage d'observation clinique)

A l'issue des examens de la session de mai, tous les étudiants de DFGSO3 suivront un stage obligatoire d'observation clinique, dans les disciplines hospitalières odontologiques, d'une durée d'une semaine en juin ou juillet (en fonction de l'obligation d'un rattrapage ou non).

Une journée est organisée en vue de la présentation des Unités Fonctionnelles : **la présence est obligatoire**. Ce stage est validé par l'assiduité. La règle des absences s'applique.

Objectifs pédagogiques

Découvertes des différentes Unités Fonctionnelles du Pôle de Médecine et Chirurgie Bucco-dentaires. Ce stage d'observation permet d'appréhender l'organisation pratique, les différents circuits et les modalités de prise en charge des patients. Il permettra aussi de connaître l'équipe soignante et administrative. Ainsi lors du début des stages cliniques en S6 l'étudiant sera familiarisé et prêt à prendre en charge les patients.

Liste des UF cliniques du Pôle		8607	Parodontologie
8601	Pathologie et chirurgie buccale	8608	Laboratoire de Prothèses
8602	Orthopédie Dento-Faciale	8609	Radiologie
8603	Odontologie Conservatrice – Endodontie	8611	Soins Dentaires Haute-pierre
8604	Prothèses	8612	Schutzenberger
8606	Odontologie Pédiatrique	8616	Consultations d'Accueil Santé Urgences

Les périodes de stage sont :

- Période 1 : du 20.05.19 au 24.05.19
- Période 2 : du 27.05.19 au 31.05.19

Les étudiants seront répartis selon une liste arrêtée par le Service de Scolarité en fonction de leurs résultats.

Rattrapage du stage d'observation clinique: en cas de non validation, le stage doit être refait dans les mêmes conditions avant la rentrée universitaire de DFASO1.

La non validation de ce stage implique le redoublement de DFGSO3. En cas de redoublement de DFGSO3, ce stage est obligatoirement refait, qu'il ait été validé ou non.

V. Validation de l'unité d'enseignement UE14 (Anglais obligatoire)

Chaque étudiant de DFGSO3 doit valider l'enseignement obligatoire d'anglais, dispensé au Centre de Ressources de Langues (site de la Faculté de Médecine) selon les modalités ci-après.

Remarque : aucun autre enseignement de langues, même dispensé par un établissement d'enseignement supérieur, ne sera accepté pour la validation du DFGSO3.

Enseignement : 20 séances de 2h sur l'année (3 ECTS)

Présence obligatoire (cf. règles générales des modalités d'évaluation des étudiants – règles communes des absences).

Créneaux horaires :

1^{er} semestre (10 à 11 séances selon l'année) :

- groupe A : le lundi de 13 h à 15 h
- groupe B : le lundi de 15 h à 17 h

2^{ème} semestre (9 à 10 séances selon l'année) :

- groupe B : le lundi de 13 h à 15 h
- groupe A : le lundi de 15 h à 17 h

Modalités d'inscription

Les étudiants s'inscriront obligatoirement en ligne selon les modalités qui leur seront communiquées lors de la réunion de rentrée.

Objectifs

L'apprentissage est centré sur l'anglais général, médical et scientifique de niveau universitaire. Les étudiants se présenteront à la certification CLES B2, en fin de parcours, lors de la session organisée par l'Unistra.

Niveaux de compétence

A l'issue des enseignements de DFGSO2 et DFGSO3, l'objectif visé est la certification CLES B2 (Certificat de Compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur *) au niveau B2, que l'étudiant présentera au cours du DFGSO3.

Par conséquent, l'étudiant devra garder à l'esprit que cette certification nationale, dont les critères sont européens (niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues**) nécessite une préparation sérieuse sur les deux années, allant au-delà des heures de travail encadrées au CRL.

Afin d'aider l'étudiant dans cette démarche, des exemplaires du Portfolio Européen des Langues de la Confédération Européenne des Centres de Langues dans l'Enseignement Supérieur sont à la disposition des étudiants. Le Portfolio Européen des Langues est un document initié et validé par le Conseil de l'Europe destiné à aider toute personne qui a appris, ou apprenant une langue, à mettre en valeur ses connaissances linguistiques et ses expériences culturelles et à réfléchir sur son apprentissage. Les compétences linguistiques sont définies selon des critères reconnus dans tous les pays européens.

Validation

L'enseignement d'anglais est évalué sous la forme d'un contrôle continu, selon le mode Validé / Non validé.

Ce contrôle continu est organisé pendant toute la durée du module, en plusieurs étapes, dont une session CLES B2.

Les étudiants passent le CLES B2 (niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence) à l'une des sessions organisées par l'Unistra.

Les 4 compétences « Lire – Ecrire – Ecouter – Parler » sont évaluées.

L'obtention de la certification CLES B2 n'est pas exigée pour la validation du module d'anglais, mais les résultats obtenus aux épreuves du CLES B2 sont intégrés au contrôle continu.

Pour valider l'ensemble du module, l'étudiant doit valider chacune des étapes du contrôle continu. CLES B2 est exigé des étudiants de Strasbourg qui souhaitent accomplir des séjours à l'étranger (ERASMUS, ECTS, SOCRATES, BOCHUM).

Session de rattrapage

La 2^{ème} session consiste en un rattrapage personnalisé établi selon les résultats obtenus par l'étudiant au contrôle continu.

Remarque : CLES = Certificat de Compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur *
CLES B2 = Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues niveau B2 **

* <http://www.certification-cles.fr/>

** <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>

VI. Validation de l'unité d'enseignement UE15 (Enseignement complémentaire au choix)

Assiduité

La présence aux travaux dirigés des enseignements complémentaires est obligatoire (cf. chapitre généralités des modalités d'évaluation des étudiants – règles communes des absences).

Choix d'optionnel

L'étudiant qui a choisi un autre enseignement que celui dispensé par la Faculté de Chirurgie Dentaire doit veiller à la compatibilité de son choix de formation avec les grilles horaires de son année d'étude.

Tout choix d'un enseignement complémentaire autre que ceux dispensés par la Faculté de Chirurgie Dentaire ou la Faculté de Médecine doit faire l'objet d'une demande écrite déposée auprès du Doyen lors du choix d'option.

Le choix de l'enseignement complémentaire de DFGSO3 doit être obligatoirement différent de celui validé au titre de DFGSO2.

Cas des langues étrangères

Seuls les étudiants ayant choisi une langue étrangère dispensée au CRL ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur hors Université Populaire comme enseignement complémentaire, pourront poursuivre, toujours au titre des enseignements complémentaires au choix, cet enseignement en DFGSO3. Cet enseignement doit être d'un niveau supérieur à celui suivi en DFGSO2.

Seul l'allemand peut être choisi comme enseignement complémentaire de langues en DFGSO3).

Modalités de validation de l'allemand :

- la présence aux séances est obligatoire (sous réserve de modification par le CRL :
2 groupes : vendredi de 12h à 14h et de 14h à 16h)
- la validation de cet enseignement se fait sous forme de contrôle continu selon le mode Validé / Non-validé.

Equivalence de validation

L'équivalence d'un enseignement complémentaire est accordée par le Doyen au vu de la validation d'une formation ne relevant pas d'un établissement d'enseignement supérieur. Elle ne pourra être accordée que pour des enseignements dispensés par un organisme officiel et sanctionnée par un examen final, à condition d'avoir bénéficié d'une autorisation d'inscription préalable accordée par écrit par le Doyen en début d'année universitaire. Une seule équivalence au titre d'une option libre ou d'un enseignement d'ouverture pourra être accordée durant le DFGSO2 et DFGSO3.

Une dispense de validation pourra être accordée aux étudiants inscrits sur les listes de *sportif de haut niveau*.

Dispenses de validation

En cas de dispense de l'enseignement complémentaire au titre d'une option libre ou d'un enseignement d'ouverture accordée en DFGSO2, l'étudiant devra choisir, pour le DFGSO3, soit un enseignement dispensé par la Faculté de Chirurgie Dentaire ou la Faculté de Médecine, soit une unité d'enseignement de master (M1), soit le stage d'initiation à la recherche.

De même, un étudiant ayant validé au titre de DFGSO2 soit un enseignement dispensé par la Faculté de Chirurgie Dentaire ou la Faculté de Médecine, soit une unité d'enseignement de M1, pourra être autorisé à choisir une option libre ou un enseignement d'ouverture.

1. Master

Tout étudiant qui aura validé une unité d'enseignement de M1 d'une valeur minimum de 3 ECTS pourra bénéficier d'une dispense de l'enseignement complémentaire sur demande écrite adressée au Doyen, accompagnée de l'attestation de réussite correspondante.

La validation d'une UE de M1 ne peut donner lieu à la dispense que d'un seul enseignement complémentaire à la fois.

En cas de validation de 3 UE de M1, le candidat pourra obtenir la dispense de 3 enseignements complémentaires afférents à 3 années d'études différentes.

La validation de la même UE de M1 ne peut donner lieu à dispense que d'un seul enseignement complémentaire sur tout le cursus de l'étudiant.

2. Réalisation d'une action d'intérêt général ou associatif

La dispense de validation d'un enseignement complémentaire pourra être accordée pour la réalisation d'une action d'intérêt général ou associatif.

Le projet sera soumis à l'étude et à l'avis d'une commission composée du Doyen, du Vice-Doyen chargé des enseignements et d'un enseignant de la discipline concernée par le projet.

L'étudiant doit présenter par écrit son projet au Doyen.

Important : la validation de toute formation ne sera reconnue que si elle est assurée par un organisme officiel et sanctionnée par un examen final de contrôle des connaissances.

Redoublement de DFGSO2 et/ou de DFGSO3

L'unité d'enseignement UE15 doit être obligatoirement validée pour le passage en DFASO1.

La validation de l'enseignement complémentaire de DFGSO3 reste acquise même en cas de redoublement.

Cette UE a pu être validée par anticipation lors du redoublement de DFGSO2.

VII. Admission en DFASO1 / Redoublement de DFGSO3

L'**admission en DFASO1** exige la validation de S3, S4, S5, S6, du stage infirmier, de la totalité des enseignements théoriques, dirigés, des travaux pratiques, des enseignements complémentaires au choix, des langues étrangères, du stage d'initiation aux techniques de 1^{er} secours, du C2i – niveau 1, du stage d'observation clinique.

En cas de redoublement de DFGSO3, le candidat ne conserve que le(s) unité(s) d'enseignement déjà validée(s) à l'exception des unités d'enseignement **UE6, UE12 et UE13** qu'il devra refaire.

Les étudiants ayant validé DFGSO3 ne seront autorisés à s'inscrire en DFASO1 qu'après restitution du matériel de travaux pratiques mis à leur disposition en DFGSO2 et DFGSO3.

VIII. Cas particuliers des passerelles

Chaque étudiant issu d'une passerelle participera à une journée d'information sur les mises à niveau indispensables. **La présence est obligatoire.**

DFGSO3 S5		ENSEIGNEMENTS THEORIQUES			UE1 UE2 UE3 UE4 UE5 (Epreuves écrites)	
UE	Matière	Horaire annuel	Coefficient	Durée et nature des épreuves		
				Session de décembre	Session de rattrapage	
UE1	Odontologie conservatrice	18 h	CM	1	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR
	Endodontie partie 1	16 h	CM	1	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR
	Technologie des matériaux	20 h	CM	1	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM
UE2	Prothèse amovible	20 h	CM	1	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM
	Prothèse fixée	20 h	CM	1	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM	1 h QR et/ou QROC et/ou QCM
	CFAO : le flux numérique clinique	4h	CM			
	Implantologie	9 h	CM	1	30 min QROC	30 min QROC
UE3	Pathologie maxillo-bucco-dentaire	16 h	CM	1	1 h QR	1 h QR
	Séméiologie médicale	18 h	CM	1	1 h QR	1 h QR
	Imagerie niveau 2	5 h	CM	1	30 min QCM et/ou QROC et/ou QR	30 min QCM et/ou QROC et/ou QR
		2 h	TP	1	Assiduité	Assiduité
UE4	Santé Publique module 1	12 h	CM	1	1 h QROC et/ou QR	1 h QROC et/ou QR
		1 h	TD			
UE5	Santé Publique module 2	20 h enseignement tutoré		1	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR
		2 h	CM			
		2 h	TD			
		2 h 30	TP			

DFGS03 S6		ENSEIGNEMENTS THEORIQUES			UE7 UE8 UE9 UE10 UE11 (Epreuves écrites)	
UE	Matière	Horaire annuel		Coefficient	Durée et nature des épreuves	
					Session de mai	Session de rattrapage
UE7	Orthopédie dento-faciale	12 h	CM	1	1 h QR et/ou QROC	1 h QR et/ou QROC
	Odontologie pédiatrique	12 h	CM/TD	1	1 h QR et/ou QROC	1 h QR et/ou QROC
	Croissance et développement psycho-moteur	11 h	CM	1	1h QR et/ou QROC	1h QR et/ou QROC
UE8	Biologie moléculaire et cellulaire de l'homéostasie tissulaire	10 h	CM	1	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR
	Anatomie pathologique	4 x 2 h 10 h enseignement tutoré	TD	1	Contrôle continu : ¼ de la note 1 h QCM et/ou QROC et/ou QR : ¾ de la note	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR
	Douleur module 1 : physiologie, physiopathologie, mécanismes d'action des antalgiques	8 h	CM	1	1h QROC et/ou QR	1h QROC et/ou QR
UE9	Hématologie	10 h	CM	0,5	1 h QR	1 h QR
	Oncologie	10 h	CM	0,5	1 h QR	1 h QR
UE10	Pharmacologie spécifique : mode d'action des médicaments en odontologie	16 h	CM	1	1 h QCM et/ou QROC	1 h QCM et/ou QROC
	Pharmacologie clinique	15 h	CM	1	1 h QCM et/ou QROC	1 h QCM et/ou QROC
UE11	Parodontologie	3 h 20 h enseignement tutoré	TD	1	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR Assiduité (TD)	1 h QCM et/ou QROC et/ou QR
	Odontologie chirurgicale	20 h	CM	1	1 h QR	1 h QR
	Endodontie partie 2	6h	CM	0,5	30 min QR et/ou QROC	30 min QR et/ou QROC

DFGSO3 S5 et S6		ENSEIGNEMENTS PRECLINIQUES		UE6 UE13 (Epreuves de travaux pratiques et travaux dirigés)		
UE / Matière		Horaire annuel	Coefficient	Durée et nature des épreuves		
				Session de décembre	Session de mai	Session de rattrapage
UE6	Formation à la sécurité	3 h TD	1	A la rentrée 1 épreuve de 1 h QCM		A la rentrée 1 épreuve de 1 h QCM
UE6 UE13	Odontologie conservatrice	14 séances x 3h30	1	1 épreuve de 2 h : coefficient 1	1 épreuve de 2 h : coefficient 1	1 épreuve de 2 h pour chaque semestre non validé
UE6 UE13	Endodontie	14 séances x 4 h	1	-2 épreuves de 4 h : ¼ de la note - contrôle continu : ¼ de la note	- 1 épreuve de 4 h : ¼ de la note - contrôle continu : ¼ de la note	1 épreuve de 4 h pour les 2 semestres
UE6 UE13	Prothèse amovible	25 séances x 3 h	1	- 1 épreuve de 3 h : ¼ de la note - contrôle continu : ¼ de la note	- 1 épreuve de 3 h : ¼ de la note - contrôle continu : ¼ de la note	-1 épreuve de 3 h en cas de non validation de S5 -1 épreuve de 3 h en cas de non validation de S6, soit 2 épreuves de 3 h pour un étudiant n'ayant validé aucun des 2 semestres
UE6 UE13	Prothèse fixée	48 séances x 3 h	1	- 1 épreuve de 3 h : ¼ de la note - contrôle continu : ¼ de la note	- 1 épreuve de 3 h : ¼ de la note - contrôle continu : ¼ de la note	-1 épreuve de 3 h en cas de non validation de S5 -1 épreuve de 3 h en cas de non validation de S6, soit 2 épreuves de 3 h pour un étudiant n'ayant validé aucun des 2 semestres
UE6	Odontologie pédiatrique	1 séance de 4 h de TD ----- 4 séances x 3 h de TP	1	- 3 épreuves de contrôle continu de 30 min : - morphologie des dents temporaires : ¼ de la note - taille de cavité - pulpotomie - CPP : ¼ de la note - analyse radiographique : ½ de la note		- l'étudiant doit refaire au cours de séances organisées à cet effet 2 des épreuves proposées à la session de mai (tirées au sort) - 1 épreuve de 1 h
UE6 UE13	Orthopédie dento-faciale	12 séances x 3 h	1	- 1 épreuve de réalisation d'un appareil orthodontique de 4h : ¾ de la note finale - contrôle continu : ¼ de la note	- 1 épreuve d'analyse céphalométrique de 1h30 : ¾ de la note - contrôle continu : ¼ de la note	-1 épreuve de 1 h 30 en cas de non validation de S5 -1 épreuve de 4 h en cas de non validation de S6
UE13	Occlusodontie	4 h CM 4 séances x 3 h TP	1		Contrôle continu	30 min QCM
UE13	Implantologie	1 séance x 7 h	1		Assiduité	30 mn QROC

DFGSO3 S5 et S6		ENSEIGNEMENTS PRECLINIQUES		UE6 UE13 (Epreuves de travaux pratiques et travaux dirigés)		
UE / Matière		Horaire annuel	Coefficient	Durée et nature des épreuves		
				Session de décembre	Session de mai	Session de rattrapage
UE13	Service Sanitaire	1 séance de 2 h de TD	1		Mémoire (présentation action de prévention)	Mémoire (présentation action de prévention)
		20h d'enseignement tutoré en ligne				
UE13	Simulation	1 séance de 3 h TD	1		Assiduité	Assiduité à la séance de rattrapage (3h)

Important : les révisions des travaux pratiques et les examens de rattrapage des travaux pratiques auront lieu du 3 au 14 juin 2019.

DFGSO3 S6	STAGE D'OBSERVATION CLINIQUE		UE12 (Stage)
Matière	Horaire annuel	Coefficient	Mode de validation
Stage d'observation clinique dans les disciplines hospitalières odontologiques	1 semaine (9 demi-journées) réparties sur 3 périodes : - du 20 au 24 mai 2019 - du 27 mai au 31 mai 2019 Liste arrêtée par le Service de Scolarité	Validation	Assiduité

DFGSO3 S5 et S6	ENSEIGNEMENT DE LANGUES ETRANGERES		UE14 (Centre de Ressources Universitaire de Langues)	
Matière	Horaire annuel	Coefficient	Durée et nature des épreuves	
			Session de mai	Session de rattrapage
Anglais	80 h de travail étudiant dont 40 h TD	Validation	Contrôle continu selon le mode AcquisValidé / Non validé *	Epreuve personnalisée selon les résultats des étudiants en première session.

* L'enseignement d'anglais sera évalué sous la forme d'un contrôle continu selon le mode validé / non validé. Le travail sera consacré à l'anglais général, médical et scientifique. Les étudiants présenteront le **CLES* au niveau B2** (niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence) à la session commune organisée par l'Unistra fin mai - début juin. Les 4 compétences "Lire - Ecrire - Ecouter - Parler" sont évaluées. L'obtention de la certification CLES 2 n'est pas exigée pour la validation du module d'anglais mais les résultats obtenus aux épreuves du CLES 2 sont intégrés au contrôle continu. Pour obtenir le CLES B2, l'étudiant doit valider chacune des 4 épreuves, celles-ci ne se compensant pas. **Le CLES B2 sera exigé des étudiants de Strasbourg qui souhaitent accomplir des séjours à l'étranger (ERASMUS par exemple).** Pour valider l'anglais obligatoire du DFGSO3, l'étudiant doit valider chacune des étapes du contrôle continu.

*CLES = Certificat de Compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur

<http://www.certification-cles.fr>

DFGS03 S5 et S6	UE15 (Enseignements complémentaires)			
Matière	Horaire annuel	Coefficient	Durée et nature des épreuves	
			Session de mai	Session de rattrapage
Allemand	50 h travail étudiant dont 20 h TD	Validation	Contrôle continu selon le mode Validé / Non-validé	Epreuve personnalisée selon les résultats des étudiants en première session.
Intérêt général : Vie de la Faculté	Se référer à la partie EC	Validation	Assiduité	Assiduité
Stage d'initiation à la recherche	100 h minimum	1	Réalisation d'un poster au format A0 (841x1189mm) qui a pour but de présenter la problématique de la recherche, la méthodologie, les résultats et une brève conclusion Présentation des travaux sur la base du poster devant un jury composé : <ul style="list-style-type: none"> • du responsable de l'enseignement • d'un enseignant-chercheur Durée de la présentation : 10 min Entretien avec le jury : 10 min	L'étudiant doit refaire un stage de 2 semaines à temps plein et présenter un nouveau poster devant un jury composé : <ul style="list-style-type: none"> • du responsable de l'enseignement • d'un enseignant-chercheur Durée de la présentation : 10 min Entretien avec le jury : 10 min
Autres enseignements communs avec Médecine	Se référer aux informations du site de la Faculté de Médecine : <ul style="list-style-type: none"> • Formation à la méthodologie de recherche clinique • Médecine et communication visuelle • Langue des signes française • Connaissance de l'institution hospitalière 			
UE de Master	Se référer aux modalités de contrôle du Master choisi à la Faculté de Chirurgie Dentaire ou à Faculté de Médecine			
Réalisation d'une action d'intérêt général ou associatif	Présentation d'un projet personnel			
Sport	Se référer à la liste du SUAPS			

